

Communiqué de presse

Rapport de consultation publique sur le projet de PMAD **UN RAPPORT LÉGER MARKETING RÉVÈLE QUE LA SOCIÉTÉ CIVILE SOUHAITE UN PLAN AMBITIEUX**

Montréal, le 7 novembre 2011 – Une étude de la firme Léger Marketing portant sur les faits saillants de la consultation publique sur le projet de *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* révèle que la société civile souhaite un plan ambitieux axé, notamment, sur une ceinture verte, des quartiers TOD et des investissements en transport en commun.

La firme Léger Marketing, spécialisée dans l'analyse quantitative et qualitative, a été mandatée pour réaliser, de manière rigoureuse, une synthèse des opinions et des commentaires exprimés par les citoyens et les groupes du Grand Montréal dans le cadre de cette consultation.

Les faits saillants de cette analyse démontrent qu'une forte proportion des intervenants :

- indiquent être globalement en faveur du projet;
- demandent que les objectifs soient plus ambitieux;
- appuient la mise en place d'une trame verte et bleue (bois, corridors plans d'eau, milieux humides, berges et îles);
- supportent la proposition de localiser dans des aires TOD (*Transit-Oriented Development*) au moins 40 % des futurs ménages d'ici 2031, dans la perspective d'un aménagement axé sur le transport en commun;
- demandent que le transport collectif compte plus de projets de développement, y compris un réseau de vélo utilitaire;
- demandent la mise en valeur du territoire agricole et sa protection intégrale mais, pour certains, des ajustements sont requis pour le développement;
- demandent des mesures additionnelles portant sur le logement social, l'agriculture urbaine et la culture;
- demandent d'impliquer plus étroitement la société civile au processus de mise en œuvre du PMAD.

L'étude révèle également que plusieurs organismes municipaux souhaitent que leurs besoins locaux en matière de développement résidentiel et commercial soient mieux pris en compte et craignent que l'adoption du PMAD favorise un phénomène de saute-mouton au pourtour du territoire de la Communauté.

La consultation publique tenue du 28 septembre au 21 octobre derniers, a connu une participation historique avec plus de 344 mémoires transmis à la commission de l'aménagement de la Communauté métropolitaine de Montréal. Elle s'est distinguée comme un des exercices de démocratie participative les plus importants qu'a connus la région au cours des dernières années.

La commission de l'aménagement rendra public son rapport le 17 novembre 2011.

Le rapport de Léger Marketing est disponible à l'adresse suivante : <http://pmad.ca/consultations/rapports-de-consultation/>

Créée le 1^{er} janvier 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités, soit 3,7 millions de personnes réparties sur plus de 4 360 kilomètres carrés. La Communauté exerce des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, du logement social, du transport en commun et de l'environnement.

- 30 -

Pour renseignements : François Desrochers
Conseiller en recherche
Communauté métropolitaine de Montréal
Téléphone : 514-350-2550